



MONTMORENCY



Activités périscolaires : inscriptions et réservations

Plus de 2 200 enfants fréquentent quotidiennement les sept écoles de la commune. Les services périscolaires regroupent l'ensemble des activités proposées aux enfants dans les écoles les jours de classe, les mercredis et les vacances scolaires.

Quelles sont les activités périscolaires proposées par la Ville ?

- Accueil du matin (7h - 8h20)
- Restauration scolaire (attention se termine à 13h le mercredi)
- Études surveillées (16h30-18h)
- Accueil du soir (16h30-19h)
- Accueil périscolaire du mercredi (7h30-13h / 13h-19h / 7h30-19h)
- Vacances scolaires (Arrivée : 7h30-9h30 / Départ : 16h30-19h).

Comment inscrire mon enfant ?

Le dossier périscolaire est une pièce obligatoire pour permettre la fréquentation des activités périscolaires. Un dossier complet est distribué à toutes les nouvelles familles lors de l'inscription scolaire et le dossier est renouvelé avant le début de l'année scolaire.

L'inscription peut s'effectuer en ligne sur le portail [Espace citoyen-famille](#) ou directement au service Affaires générales de l'Hôtel de Ville.

A noter : les enfants de petite section et de CP sont inscrits automatiquement au moment de l'inscription scolaire. Aucune autre démarche n'est nécessaire.

Pourquoi faut-il obligatoirement réserver certaines activités ?

Après l'inscription administrative initiale, la réservation des activités est obligatoire.

Les réservations se font au mois, au trimestre ou à l'année.

Pour les besoins ponctuels, vous pouvez :

- Utiliser un planning mensuel

- L'indiquer au responsable de l'accueil périscolaire de votre enfant
- Envoyer un mail à espace-famille@ville-montmorency.fr
- Réserver en ligne sur le portail Espace citoyen-famille

Si vous ne disposez pas d'un accès à internet, vous pouvez utiliser le planning de réservation papier disponible :

- Sur le site internet de la Ville de Montmorency
- Au sein de l'accueil périscolaire de votre enfant

Ces plannings peuvent être déposés au service Affaires générales ou à l'accueil périscolaire de votre enfant.

Vous pouvez également envoyer un mail à espace-famille@ville-montmorency.fr en indiquant le nom, le prénom, la classe et l'école de l'enfant ainsi que le nom de l'activité et les dates ou périodes souhaitées.

La réservation à la restauration, à l'accueil du matin et du soir n'est plus nécessaire.

Comment réserver ?

Pour réserver les activités périscolaires de votre choix, vous disposez de trois possibilités :

- Se connecter au portail Espace citoyen-famille
- Télécharger en ligne la version papier du planning périscolaire (mensuel, trimestriel ou annuel). Le planning est également disponible auprès de l'accueil périscolaire de votre enfant
- Envoyer un e-mail à espace-famille@ville-montmorency.fr pour vos besoins ponctuels ou exceptionnels

Quels sont les délais de réservation et/ou de modification ?

Les inscriptions / annulations sont possibles dans le respect des délais suivants :

- Jusqu'au mercredi précédent pour les accueils périscolaires du mercredi
- Le dernier vendredi ouvrable de chaque mois pour les formules "études", "forfait" et "études et accueil du soir"
- La réservation préalable est obligatoire pour les services suivants : vacances scolaires et mercredis. En l'absence de réservation, le tarif "présence exceptionnelle" est appliqué (Il est par exemple de 33 € la journée pour les petites et grandes vacances)
- Jusqu'à trois semaines avant le début de la période concernée pour les vacances

La facturation

La facturation se fonde sur le quotient familial.

Les prestations suivantes sont facturées uniquement en fonction de la présence des enfants :

- Accueils périscolaires du matin et du soir
- Restauration scolaire
- Formule "études et accueil du soir"

Pour l'accueil périscolaire du mercredi et des vacances scolaires, la facturation s'effectue selon les réservations effectuées.

Les études surveillées sont facturées au forfait.

Infos pratiques

Le portail [Espace citoyen-famille](#) vous permet, en quelques clics, d'inscrire votre enfant, de réserver, annuler ou modifier ses activités. Vous pouvez également régler l'ensemble de vos factures.

Contact

Service Affaires générales

Tél. : 01 39 34 95 39

Mail : espace-famille@ville-montmorency.fr

Horaires d'ouverture : le lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 puis de 14h à 17h (16h le vendredi) et le samedi de 8h30 à 12h

Document(s)

[Guide d'utilisation des services périscolaires 2019-2020](#)

[Ateliers périscolaires 2019-2020 : le programme complet](#)

[Planning trimestriel ou annuel de réservation](#)

[Formulaire mandat de prélèvement SEPA](#)

[Règlement intérieur](#)

[Planning mensuel - décembre 2019](#)

[Planning mensuel - janvier 2020](#)

[Planning mensuel - février 2020](#)

[Planning mensuel - mars 2020](#)

[Planning mensuel - avril 2020](#)

[Planning mensuel - mai 2020](#)

[Planning mensuel - juin 2020](#)

[Planning mensuel - vacances hiver 2020](#)

[Planning mensuel - vacances printemps 2020](#)

Liens utiles

[Accéder au portail Espace citoyen-famille](#)